

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 44

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 31 Mars 2017

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'association La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos.
Opération : construction d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de 16 places situés
Chemin du Mas d'Amphoux à Entressen (Istres).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

L'association La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt à hauteur de 921 804,75 €, représentant 45% d'un emprunt d'un montant total de 2 048 455,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur hors logement social classique (construction d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées)).

Par ailleurs, s'agissant d'un nouvel organisme à garantir, l'encours garanti au 01/01/2017 de l'association La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône est nul.

Cette garantie d'emprunt votée par le Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL